

# Le partage de la valeur



**Arnaud TOURNIER,**  
Directeur Général des Services, SYADEN



# Projets éoliens : plusieurs retombées possibles pour les collectivités

Sources des retombées économiques = Production d'énergie



## Retombées directes :

- Pour les actionnaires de la société de projet qui vend l'énergie produite
- Donne lieu à des dividendes, CCA

## Retombées indirectes :

- Pour les collectivités qui accueillent les projets
- Plusieurs types :
  - Fiscalité (IFER = 8 360 € / MW, généralement 20% commune, 50 % EPCI, 30% département)
  - Loyers (si propriétaire) : pour plateforme, chemins, postes, surplomb, mesures enviro ...
  - Mesures d'accompagnement en lien avec le projet
  - Création d'emplois locaux
  - Financement participatif
  - Offre d'électricité verte pour les habitants
  - ...

## Loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables / Article L.294-1 du code de l'énergie

« [Les porteurs de projets] informent le maire de la commune d'implantation du ou des projets et le président de l'établissement public de coopération intercommunale d'implantation du ou des projets, au plus tard deux mois avant la signature des statuts, afin de leur permettre de proposer une offre de participation au capital »

# Projets éoliens : Comment s'impliquer dans les projets

Différents modèles de montages existent, le choix entre ces modèles impacte les caractéristiques des projets :

- Gouvernance dans le projet ;
- Niveau d'engagement et de risque porté par la collectivité ;
- Intéressement aux gains et aux pertes financières du projet.

## Développement 100 % privé

### Tiers-investissement

- La collectivité sélectionne **un tiers** qui **va porter le projet** à son compte
- Portage via SAS
- Retombées économiques: Fiscalité, (loyers)

## Développement D'intérêt territorial

### Co-investissement

- La collectivité **s'associe** avec une ou plusieurs **autres parties** afin de financer le projet
- Portage suggéré via SAS
- Retombées économiques: Fiscalité, (loyers), vente de l'électricité (en partie)

## Développement 100% public

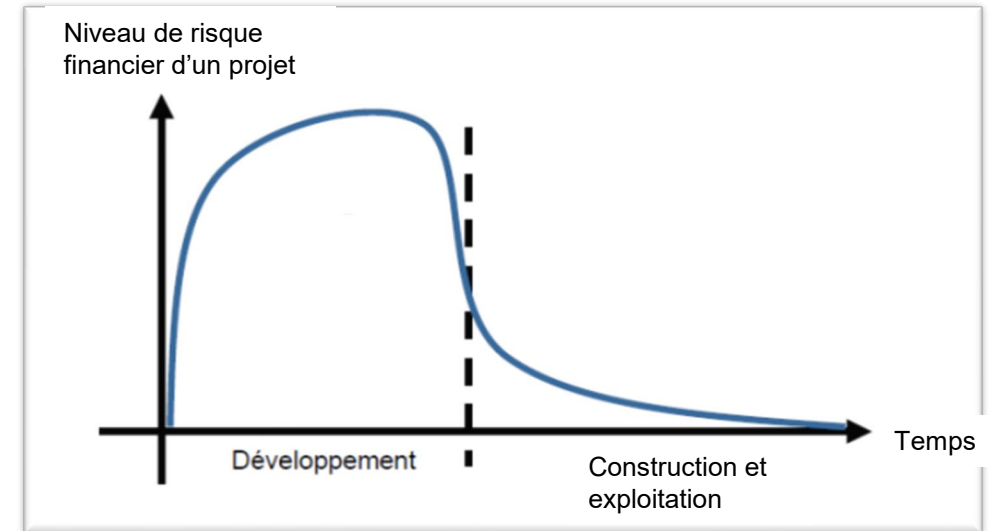
### Régie ou actionnaire unique

- La **collectivité finance** directement le projet d'énergie renouvelable
- Ou, la société est à **actionnaire unique** et **porte seule l'engagement**
- Retombées économiques: Fiscalité, (loyers), vente de l'électricité
- **Attention : Prise en compte du risque et des moyens financiers de la collectivité => Peu ou pas développé pour des projets éoliens**


# Projets éoliens : Participation au capital des sociétés de projet

Investissement participatif = un bon moyen de maximiser les retombées économiques mais :

- Prise en compte du risque de la phase développement
- Prise en compte des moyens humains et financiers de la collectivité



## Conclusion :

- A réfléchir projet par projet. Si volonté de la collectivité: Y aller oui, mais pas seul
- Se rapprocher des  pour un accompagnement de premier niveau puis orientation vers les acteurs du secteur (développeurs, SEMs, collectifs citoyens, ...)

# Projet éolien du Ventajou – Sévérac d’Aveyron

**Françoise CAPUS,**

1<sup>ère</sup> adjointe, commune de Sévérac d’Aveyron



**Mathilde GUYOT,**

Chef de projet « petites villes de demain »

CC des Causses à l’Aubrac et commune de Sévérac d’Aveyron

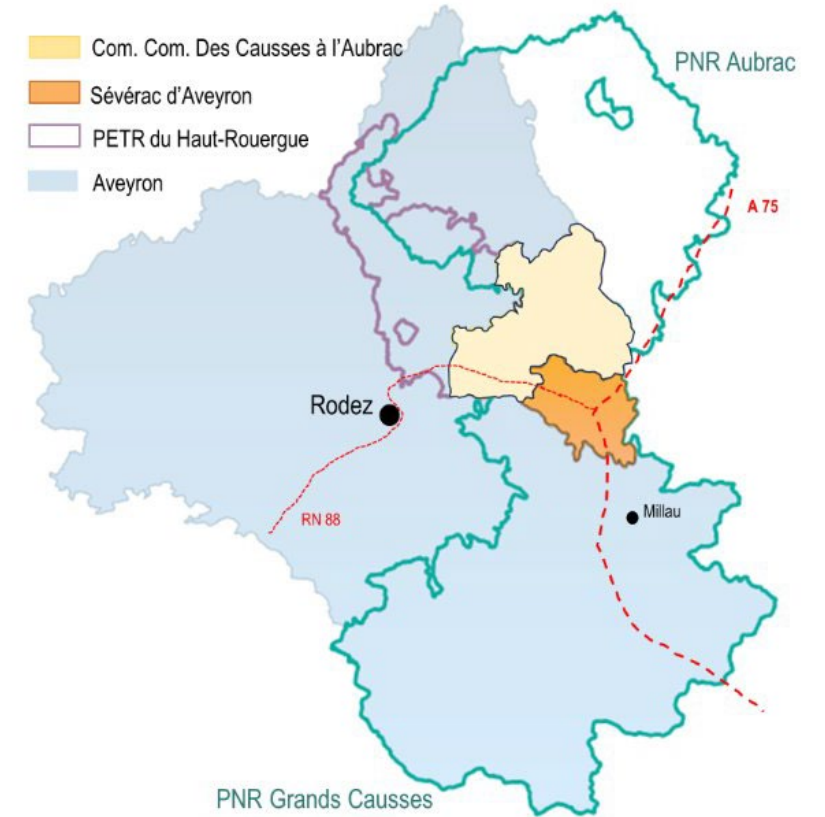


## La commune de Sévérac d'Aveyron :



Commune nouvelle de 4100 habitants

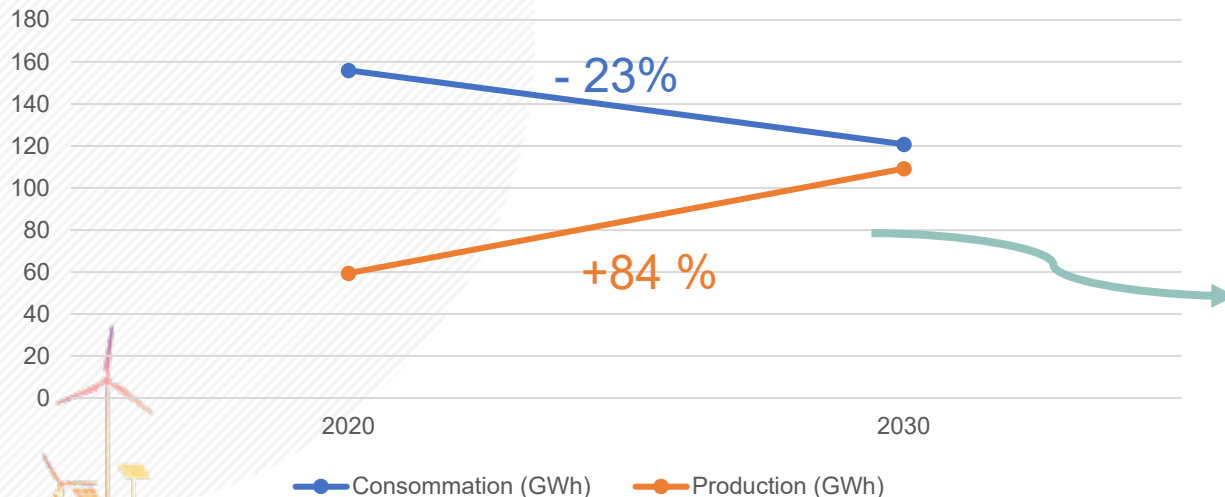
Au carrefour de l'A75 et de la RN88



# Une municipalité engagée dans la transition énergétique

Réalisation d'un Plan Climat approuvé en 2022, avec panel citoyen et soutien du PNR Grands Causses

Stratégie Plan Climat - commune de Sévérac d'Aveyron

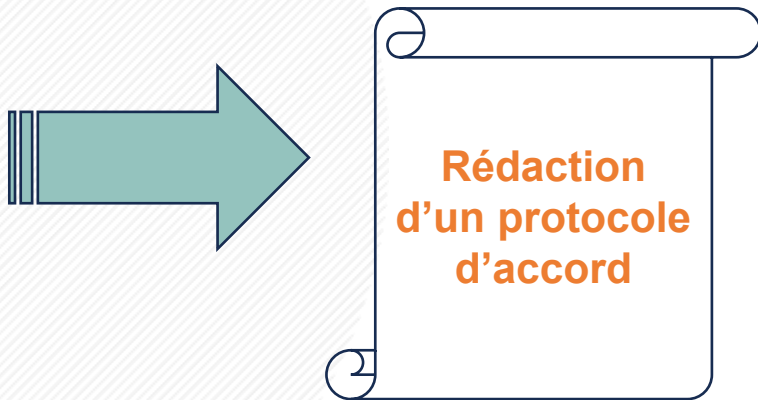


- En matière d'éolien :** un développement possible, mais sous-conditions :
- 4 éoliennes maximum, en prolongement du parc existant
  - Maximisation des retombées économiques sur le territoire
  - Participation des acteurs locaux et financement participatif

## Les premiers échanges avec Q Energy France

**2022** : Maîtrise du foncier par Qenergy France

Sollicitation de QEF pour un soutien de la mairie à l'ouverture d'une zone éolienne dans la charte du PNR Grands Causses



Pas de portée juridique  
Inscription des principes généraux  
souhaités par la commune  
Premier jalon à un co-développement

**2023** : structuration de la commune autour du projet

- AMI « nouveaux modèles énergétiques citoyens »
- Recrutement d'un cabinet d'avocats
- Appui d'ECLR et du PNR Grands Causses



## Les contours du projet :

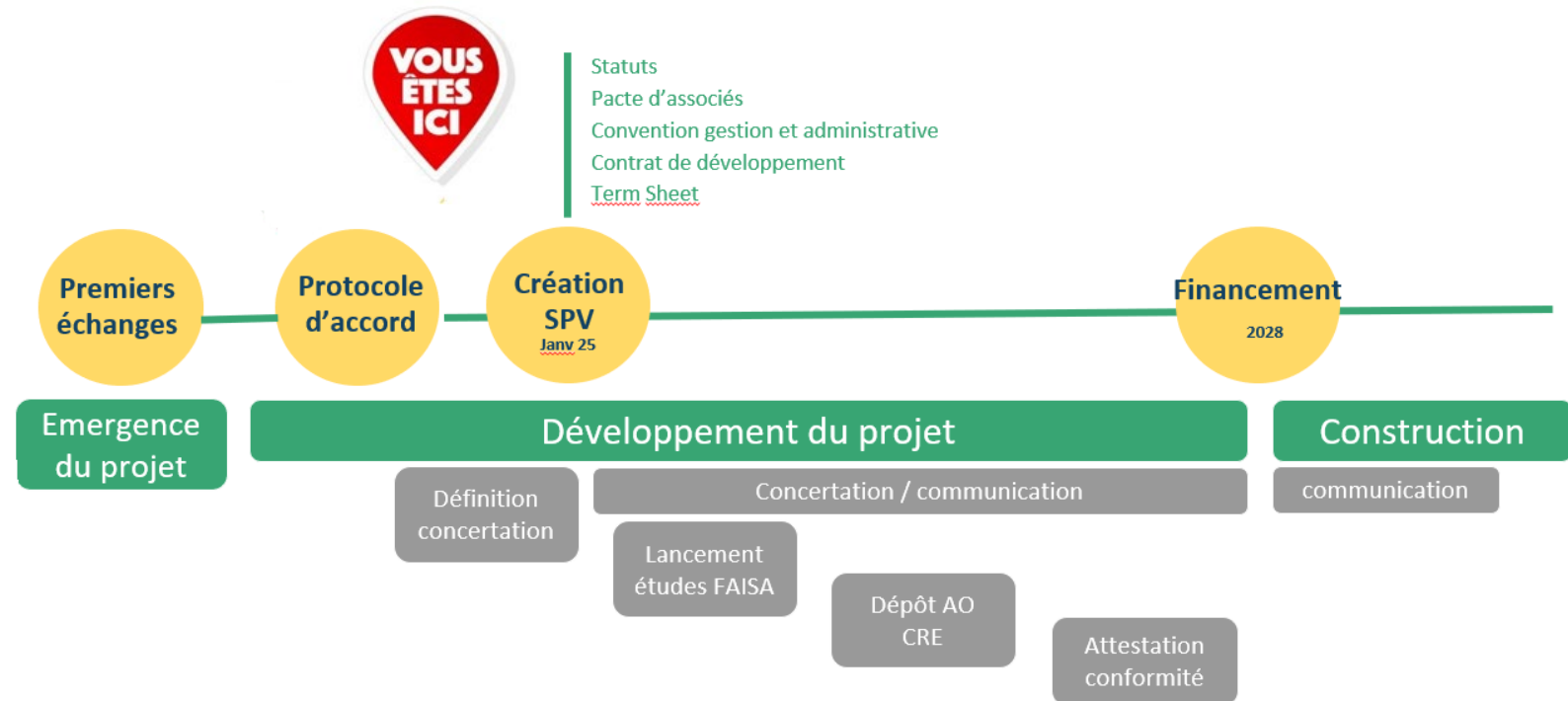
### Données techniques du projet :

- 4 éoliennes de 150m en bout de pale
- 16MW de puissance prévisionnelle
- Equivalent conso de 20 000 habitants

### Données économiques du projet :

- Budget prévisionnel développement : 850 K€
- Budget prévisionnel d'investissement : 30M€


## Le calendrier prévisionnel :



## Les points négociés

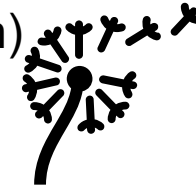
 Actionnariat – phase dèv :  
30% commune  
19% « acteurs locaux »

Pas de valorisation  
des frais de dèv  
interne Qenergy

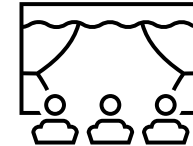
  
Intégration des frais  
juridiques de la commune  
au budget prévisionnel



1% du chiffre d'affaires du futur  
parc pour des projets locaux de  
transition ( 44K€ / an)



3000 €/an en dèv pour des  
animations

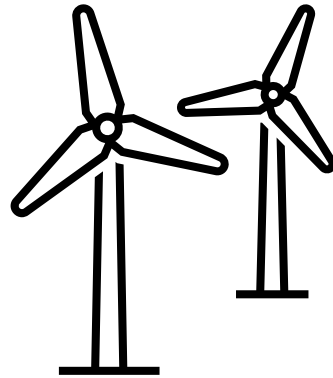


Commune pilote de la  
concertation



## Ce qui reste à négocier

Décorrélacion capital social /  
apports en comptes  
courants d'associés



Limitation des « primes de  
développement » prévues  
pour Qenergy

Minorité de blocage  
sur certaines  
décisions de la future  
société de projet

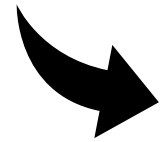
Globalement, toute clause dans les  
futurs documents juridiques de la  
société de projet qui ne respecterait  
pas la volonté de la commune d'en  
faire un projet de territoire



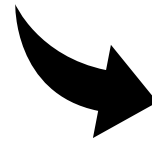
## En conclusion

Un domaine de l'éolien très nouveau pour  
les collectivités

Un développeur qui s'initie au co-développement et qui doit concrétiser  
sa volonté de faire avec le local



Un travail de longue haleine qui demande de  
l'ingénierie interne et un engagement des élus



Des appuis précieux d'autres structures...et  
d'autres à convaincre

